



BUDGET 2018



VILLE DE NICE

PROXIMITÉ, SÉCURITÉ, COMMERCE / VIVRE-ENSEMBLE / JEUNESSE,
SÉNIORS / ÉCOLOGIE, NUMÉRIQUE, TRANSPORTS / ÉVÈNEMENTIEL



ÉDITO



La construction du budget 2018 des collectivités territoriales s'est faite dans un cadre différent fixé par un nouveau gouvernement. Il ne pourra pas faire oublier les effets délétères du quinquennat socialiste : quatre années successives de baisse de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ont privé la Ville de Nice de près de 80 M€ de recettes soit l'équivalent d'une année d'investissement.

Cependant, 2018 s'ouvre sous de bien meilleurs hospices : nos dépenses seront certes suivies à travers un contrat que nous rédigerons et signerons avec l'État mais, le gouvernement s'y est engagé, le montant total de la DGF ne baissera plus.

Dans ce contexte rassurant, nos orientations budgétaires sont l'occasion de réaffirmer plusieurs priorités majeures, entièrement tournées vers notre Cité et ses habitants.

J'ai souhaité cette année accentuer nos actions en faveur de la proximité, du commerce et du vivre-ensemble. La sécurité reste aussi un axe majeur de notre stratégie. L'évènementiel, outil indispensable du rayonnement de Nice, quant à lui bénéficiera d'un appui nouveau.

Pour soutenir cette stratégie, le niveau de nos investissements restera très élevé sur la période 2018-2020 : 85 M€/an. Ce montant nous permettra de poursuivre la transformation et l'embellissement de notre ville et de lancer des projets attendus par les Niçois.

Préserver votre pouvoir d'achat restera un axe fort de ce budget qui prévoit des taux de fiscalité inchangés, ainsi de nouveaux tarifs préférentiels seront mis en œuvre pour des activités culturelles ou sportives.

La réussite de cette stratégie ambitieuse ne sera possible que grâce à une gestion toujours plus saine de nos finances : nos charges de gestion baisseront de manière significative et notre encours d'emprunt sera réduit de 35 M€.

Des chiffres et un contexte encourageants pour une année pleine de perspectives et de réussite !



Christian Estrosi
Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur



BUDGET PRIMITIF 2018

5 OBJECTIFS MAJEURS POUR 2020

N°1 OBJECTIF PROXIMITÉ, SÉCURITÉ, COMMERCE



Donner un nouveau rôle à nos conseils de quartier.



Renforcer la présence, les moyens et l'action de la police municipale.



Mettre en œuvre un plan territorial de stationnement et de circulation.



Soutenir le commerce de proximité.

N°2 OBJECTIF ÉCOLOGIE, NUMÉRIQUE & TRANSPORTS



Développer un plan climat à l'échelle locale.



Faire fructifier notre statut de ville ambassadrice de l'innovation.



Moderniser et densifier notre réseau de transports.

N°3 OBJECTIF VIVRE-ENSEMBLE



Initier de nouvelles actions en faveur du mieux vivre-ensemble.

N°4 OBJECTIF GÉNÉRATIONS



Organiser les premières Assises de la Jeunesse.



Associer les seniors à l'élaboration d'un projet global sur leur bien-vivre à Nice.

N°5 OBJECTIF RAYONNEMENT ÉVÈNEMENTIEL



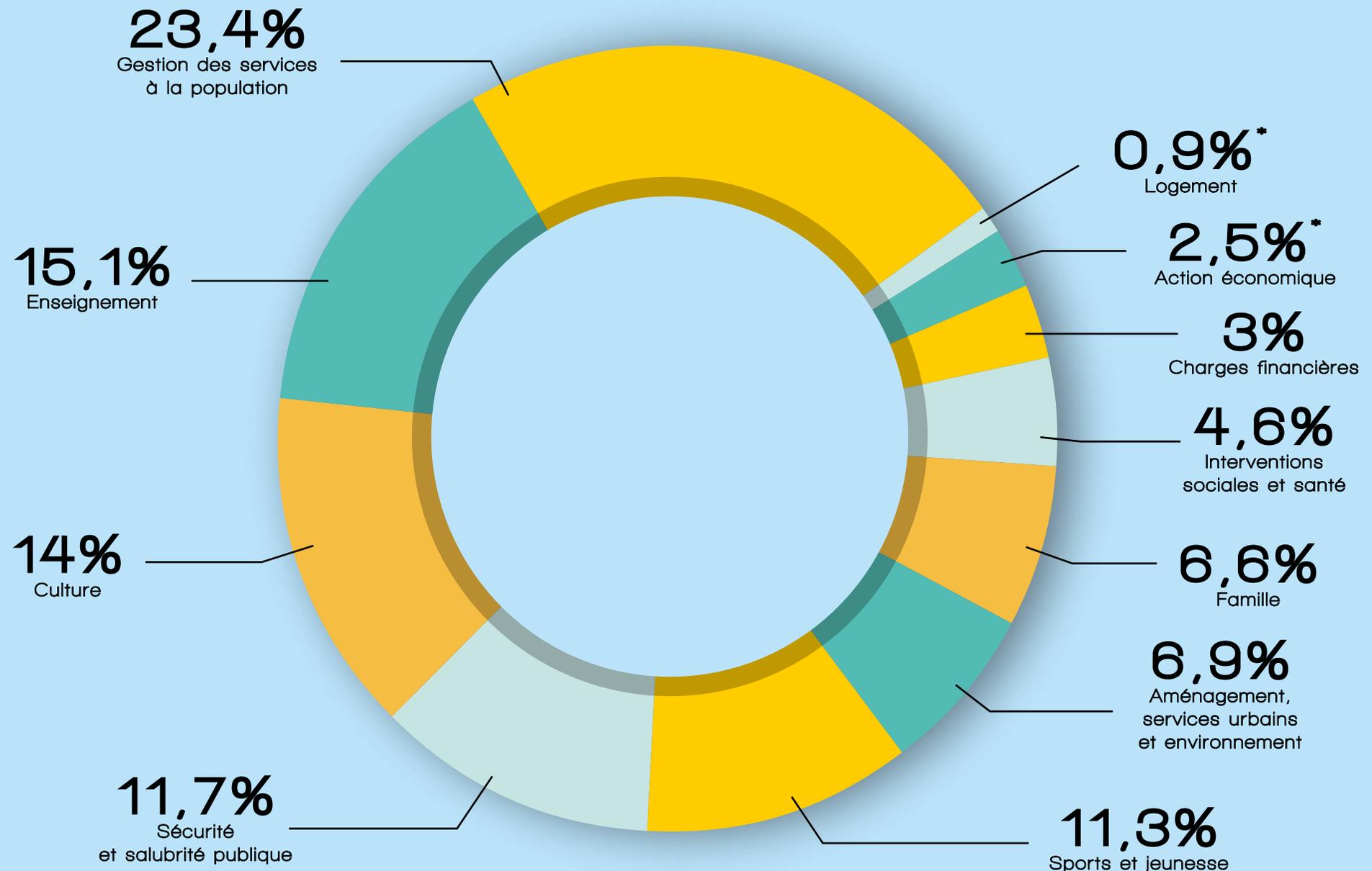
Assurer le rayonnement de notre Cité grâce à l'accueil de grandes manifestations culturelles, musicales et sportives.



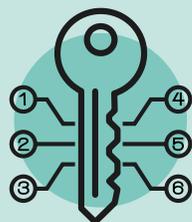
Reprise en gestion directe du Palais Acropolis, du Palais des Expositions et du Palais Nikaia.

BUDGET PRIMITIF 2018

FONCTIONNEMENT



*Compétences gérées par la Métropole



CHIFFRES CLÉS

FONCTIONNEMENT

Dépenses	525 022 172 €	Recettes	574 272 132 €
Autofinancement	49 249 960 €		
TOTAL	574 272 132 €	TOTAL	574 272 132 €

INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement	85 000 000 €	Recettes	128 588 713 €
Remboursement en capital et opérations financières*	92 838 673 €	Auto-financement	49 249 960 €
TOTAL	177 838 673 €	TOTAL	177 838 673 €

*incluant les dépenses pour compte de tiers

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2018 (FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT)

Dépenses	702 860 845 €	Recettes	702 860 845 €
Auto-financement	49 249 960 €	Auto-financement	49 249 960 €
TOTAL	752 110 805 €	TOTAL	752 110 805 €

UNE BONNE GESTION : LA PREUVE PAR LES CHIFFRES



85 M€ D'INVESTISSEMENT D'ÉQUIPEMENT

49,3 M€ D'AUTOFINANCEMENT
SOIT +13 M€ PAR RAPPORT À 2017

BAISSE DE LA DETTE : -35 M€

7 ANS DE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT
SOIT 4 ANS DE MOINS QU'EN 2017

POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ, PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ
ET MESURES TARIFAIRES FAVORABLES

0 EMPRUNT TOXIQUE

3,9 M€ D'ÉCONOMIES RÉALISÉES
SUR LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

DIMINUTION
DES CHARGES DE PERSONNEL : -3,2 M€



UN PACTE DE CONFIANCE AVEC L'ÉTAT

UNE VISIBILITÉ CLAIRE SUR NOS RESSOURCES JUSQU'EN 2020

Pour la première fois depuis 2013, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versé aux collectivités ne baissera pas en 2018.

POUR MÉMOIRE : sous le précédent gouvernement, la Ville de Nice a perdu depuis 2013 près de 80 M€ de DGF.

UN ACCORD PLURIANNUEL ÉQUILIBRÉ AVEC L'ÉTAT

UNE GESTION PLUS SEREINE DE NOS FINANCES

Fin des baisses unilatérales avec **UN CONTRAT RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉ** entre la Ville de Nice et l'État :

1. **limitation à 1,2% de la croissance des dépenses de fonctionnement**, pour chaque exercice entre 2018 et 2020.
2. **diminution du niveau d'endettement de 2,6 milliards € au niveau national** chaque année entre 2018 et 2020.
3. **capacité de désendettement encadrée.**



LA VILLE DE NICE SÉLECTIONNÉE POUR SA BONNE GESTION PARMI LES TERRITOIRES PILOTES

Des contrats seront signés entre l'État et les plus grandes collectivités.

Ces contrats détermineront les objectifs d'évolution des dépenses de fonctionnement et de l'endettement, ainsi que les modalités selon lesquelles sera assuré le respect de ces objectifs.

En devenant ville pilote, **Nice travaillera en amont et plus étroitement avec l'État**. Elle pourra ainsi assurer une meilleure prise en compte de ses spécificités et de ses choix stratégiques.



LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

LA CONSTRUCTION DES GRANDS ÉQUILIBRES
2018, 2019 ET 2020 SE FONDE SUR :



UN PLAN D'ÉQUIPEMENT SOUTENU POUR EMBELLIR & MODERNISER NOTRE CITÉ

avec 85 M€ par an, accompagné par un programme
ambitieux de cessions immobilières.



UNE RÉDUCTION DU VOLUME DE NOS EMPRUNTS

de -35 M€ en 2018, qui se poursuivra jusqu'en 2020
par une contractualisation avec l'État.



LE SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT DES NIÇOIS

grâce au maintien du niveau des taux de la taxe d'habitation
et à un ensemble de mesures tarifaires
sur les principaux équipements sportifs et culturels.



LA RATIONALISATION DES DÉPENSES DE GESTION

grâce à la mutualisation des services.



LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE SÉCURITÉ DANS L'ESPACE PUBLIC.



INVESTISSEMENT

3 AXES MAJEURS EN 2018

Pour la période 2018 à 2020, le volume annuel d'investissement s'établira à **85 M€ /an**

N°1

PROXIMITÉ : 64,5 M€



Des opérations majeures, dont :

- construction de la CUISINE CENTRALE,
- travaux de rénovation des GROUPES SCOLAIRES CORNICHE FLEURIE ET RAY GORBELLA,
- lancement des travaux d'extension de la CRÈCHE L'EAU VIVE,
- réalisation de la SALLE DE DOJO DU RAY,
- lancement du PARC URBAIN DE L'OUEST,
- fonds de concours pour les LIGNES 2 ET 3 DU TRAMWAY.



INVESTISSEMENT

3 AXES MAJEURS EN 2018

N°2

SÉCURITÉ : 8,9 M€

Dans le cadre d'une programmation jusqu'en 2020 de 20,3 M€, la ville compte **poursuivre le développement d'une politique de sécurité et de tranquillité** avec notamment :

- déploiement du programme de **CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE**,
- travaux de mise en sécurité des **BÂTIMENTS PUBLICS**,
- travaux de **CONFORTEMENT DES FALAISES**.





INVESTISSEMENT

3 AXES MAJEURS EN 2018

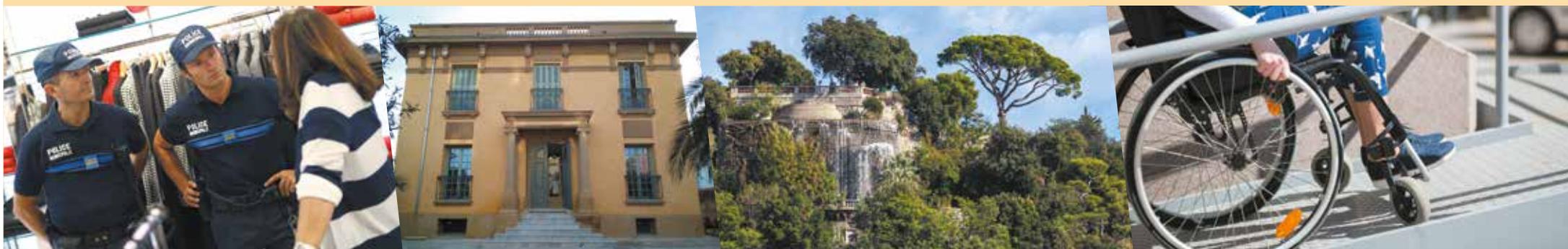
N°3

MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION &
RÉNOVATION DU PATRIMOINE :
11,6 M€

PRÈS DE 34,6 M€, SONT PRÉVUS JUSQU'EN 2020.

Exemples d'investissements en 2018 :

- lancement du FUTUR HÔTEL DE POLICE en lieu et place de l'actuel hôpital St-Roch,
- livraison complète de la VILLA LA LUNA,
- poursuite des travaux sur la COLLINE DU CHÂTEAU,
- travaux de mise en ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX.





VILLE DE NICE

www.nice.fr